

Ci-dessous, CR CGT du CSE de ST Grenoble du 30 avril 2024 :

1. POINT TRIMESTRIEL SSCT

- 1.1. Retour des travaux de la commission du 10 avril (absentéisme, salle de test : process habillage et retournement de carte, renouvellement des badges de tous les salariés)
- 1.2. Information consultation : recueil de l'avis du CSE suite aux recommandations de la SSCT sur :
 - Rapport d'activité annuel 2023 du médecin du travail
 - Programme 2024 de prévention des risques professionnelles et amélioration des conditions de travail
 - Programme 2024 de formation Santé Sécurité
- 1.3. Rapport 2023 d'activité annuel de RadioProtection

Les 3 informations-consultations du 1.2 sont repoussées au prochain CSE, celui du 21 mai 2024. La CSSCT se réunit le 16 mai afin de donner ses recommandations aux élu-e-s.

Le Médecin du Travail rappelle que le délai légal pour rendre un avis sur le rapport d'activité annuel 2023 du Médecin du Travail est au 30 avril. Les élus ont donné leur accord pour attendre les recommandations de la CSSCT afin de pouvoir rendre des avis. Mais le délai pour les élus afin de rendre un avis éclairé, entre les 17 et 21 mai, est beaucoup trop court.

Seul le point 1.1 a été couvert lors du CSE de mai 2024.

Un point étonnant remonté par la secrétaire de la Commission SSCT : « lors d'une visite de la Salle de Test, la Commission a constaté que les salariés âgés ou fragilisés ne font que du Tri Manuel et que cela serait une source de satisfaction pour eux. L'utilisation des handlers serait plus contraignante. » C'est en total contradiction avec les préconisations précédentes des Médecins du Travail et de la CSSCT. La satisfaction de la secrétaire pour ce constat empêche de comprendre pourquoi l'utilisation des handlers reste problématique. Ce point devrait être de nouveau abordé lors de la prochaine réunion de la CSSCT, mais aucune question n'a été posée en CSE, ni par le Médecin du Travail, ni par les élu-e-s, ni par la direction, (faute de temps ?).

Sinon la Ligne de Protection des Oiseaux (LPO) est satisfaite du plan de végétalisation du site et l'inauguration du bâtiment K5000 est pour bientôt à la satisfaction générale. Vous avez dit bizarre ?

Commission Quotidien

Retour sur les travaux des réunions des 21 mars et 04 avril 2024 :

Plusieurs points abordés par le secrétaire de la Commission, le logement et le service de restauration, notamment. Pour le logement, moins d'aide prévu par le gouvernement, moins d'aides distribuées, pas beaucoup de communication et des dossiers long et fastidieux à remplir mais des aides quand même, pour le logement, les travaux.

Le sujet de la restauration a rencontré un franc succès, beaucoup de participation des élu-e-s, surtout pour se plaindre et relayer les plaintes de salarié-e-s : baisse de la qualité, augmentation des prix, manque de condiments et pas assez de viande. Un autre point abordé lors du CSE, pour certains jeunes salarié-e-s, le poisson est le plat de protéine animale pris chaque jour. Certains accommodements du poisson ne sont pas compatibles avec leurs aspirations. La secrétaire de la CSSCT a fait remarquer que si le site s'est ouvert à la diversité, la restauration doit prendre cette réalité en compte et adapter son offre. C'est vrai pour la viande mais aussi pour les plats végétariens. Le sujet sera de nouveau abordé avec Elior. La fréquentation du restaurant est remontée à 48% mais la prévision des repas et des quantités reste un point difficile à maîtriser avec le télétravail et les ponts. Le point concernant l'impact carbone de la nourriture n'a

pas été abordé en CSE. Il fait aussi partie des préoccupations des convives jeunes ou moins jeunes.

Commission Diversité

Retour sur les travaux de la réunion du 29 mars 2024 :

En CSE, c'est le point sous-traitance qui a été traité car il correspondait à la question posée lors de la préparation. Les autres points présentés à la réunion n'ont pas pu être discutés oralement car la secrétaire avait une contrainte de temps et son intervention n'a pu être planifiée plus tôt. Un compte-rendu écrit a été envoyé à tous les membres du CSE. C'est souvent le cas avec les Commissions qui sont devenues des annexes des CSE, certains sujets peuvent être passés sous silence.

Pour le point sous-traitance en ESAT, la CGT a lu la déclaration jointe qui demande une attention particulière aux donneurs d'ordre. La direction n'a pas fait le moindre commentaire après la lecture du communiqué. On leur laisse un peu de temps de réflexion avant de reposer la question.

Commission Emploi Compétences

Retour sur les travaux des réunions du 29 mars et du 12 avril 2024 :

Points abordés au prochain CSE par manque de disponibilité du secrétaire pour contrainte personnelle.

Activité et Résultats des Groupes et divisions :

APMS et MDRF : résultats financiers en baisse, la baisse devrait continuer en Q2 et les résultats devraient remonter ensuite.

Plusieurs "design wins" et projets innovants présentés, bonne dynamique des innovations et des brevets pour tous les sites et une réussite particulière pour Grenoble. A suivre, les aléas des marchés semblent prendre le pas sur les prévisions.

Projet RFC R..... :

Un important projet pour RFC avec beaucoup de sites impliqués et de multiples acteurs. Tout étant confidentiel, on n'en dira pas plus.

Confidentialité, planning serré, « défis » techniques, « challenge » humain, stress et problèmes de communications entre les personnes travaillant sur le projet avec pas mal d'ego qui mène à l'aveuglement, tous les éléments réunis pour les Risque Psycho-Sociaux Organisationnels (RPSO). Alerte !

EFFECTIF :

9 démissions ce trimestre-ci, 1 rupture conventionnelle, pas de commentaire de la direction, si ce n'est : « le marché de l'emploi est dynamique. »

Télétravail :

Les règles sont souples et non précises, le chef a raison, toujours, ou toujours raison, comme on veut, c'est souple ...si le chef est souple.

Déclaration de jour travaillé :

Un cri du cœur de la DRH, les salariés ne déclaraient pas toujours ou pas souvent leurs jours de télétravail, ça va changer.

Quelles sont les motivations de la modification du process d'habillage en Salle de Test ?:

C'est pour optimiser l'espace, mais la discussion est toujours en cours.

Combien de temps faut-il pour mettre en place le process de retournement des cartes pour leur nettoyage (plus de nettoyage actuellement) :

Longtemps, trop longtemps, un retour est attendu de la part du responsable de la Salle de Test.

Statut sur la canalisation cassée à l'entrée de la salle de test, analyse d'impact du dégât des eaux :

On a eu de la chance, la canalisation s'est rompue en matinée et a été signalé très rapidement. La CCST n'a pas été prévenue. La procédure va être revérifiée. On a senti une certaine défiance vis-à-vis des questions des élu-e-s, pourtant très simples.

Présentation de la formation DRH faite aux managers du site de ST Grenoble, sur 'le fait social', qui fait une présentation des IRP et des élus. Nous demandons à avoir cette présentation en CSE.

La réponse : "non".

Nous demandons pourquoi cette présentation n'a pas été faite au préalable aux élus, n'est faite qu'aux managers et non à l'ensemble des salariés :

Pas eu de réponse claire, les managers de plus de 5 personnes ont été invité à cette formation, 55% d'entre eux ont répondu présent. C'est un cabinet extérieur qui fait cette présentation sur tous les sites de France. Certains managers déplorent un manque d'objectivité dans la formation et une critique des syndicats de ST avec une cible privilégiée : ça commence par un C, ça fini par un T, en 3 lettres.

Gestion de l'eau par STMicroelectronics dans le bassin Grenoblois

Quelles sont les actions de la direction afin d'apaiser le climat et de répondre aux interrogations des salariés ?:

La communication sur le sujet de l'eau est gérée par Crolles. Les éléments de langage ont été repris en CSE de Grenoble. Le processus qui a conduit à la saisie de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a été discuté. La direction a indiqué que c'est ST qui a saisi la Commission. On avait pourtant compris, même les journaux, que c'était une obligation faite à ST de démarrer un processus de concertation. Cette concertation aurait dû avoir lieu avant l'enquête publique et ST aurait oublié. C'est une autre histoire racontée en CSE.

La problématique de l'utilisation de l'eau potable pour la fabrication des puces de Crolles, qui semble être le problème le plus discuté dans l'agglomération Grenobloise est minimisé en CSE. Pas de planning, ni de budget donné pour le recyclage ou l'utilisation d'une autre source d'eau. ST semble attendre une aide publique pour obtenir un réseau d'eau industriel. 2 .9 milliards d'argent publique ce n'est pas assez ?

Enquête publique sur le métro câble. Du fait du climat tendu à Grenoble vis à vis de la politique environnemental de ST et dans un souci d'apaisement, nous demandons à la direction un moratoire concernant ses prises de position environnementales.

La direction persiste et signe : le projet du Métro Câble est un beau projet et serait

utile aux salariés de ST. Les salariés concernés de près par le Métro Câble en doutent :

- « Ce projet, pour se réaliser, a besoin de 2 décisions en particulier :
- Une déclaration d'utilité publique (DUP)
 - Une autorisation environnementale (car demande de dérogation protection espèces protégées, pour laquelle il faut démontrer une R2IPM – Raison Impérative d'Intérêt Public Majeur)

C'est la loi.

Et pour ces 2 points, l'avis de la Commission d'enquête est défavorable.

<https://www.isere.gouv.fr/contenu/telechargement/72487/572978/file/E230011>

[4 Conclusions EP Cable.pdf](#)

Même si on considère qu'un projet de transport par câble est « beau » ou qu'il serait utile à certains salariés de ST, cela ne veut pas dire d'utilité publique ou justifiant une R2IPM.

Au sujet de l'utilité pour les salariés, sur quoi se base-t-on ? il y avait cette enquête à l'été 2022 qui montrait plutôt un faible intérêt.

[https://pdiegrenoblepresquile.fr/wp-](https://pdiegrenoblepresquile.fr/wp-content/uploads/2023/12/Diagnostic_PDIE_GIANT_Synthese_V2_20220907.pdf)

[content/uploads/2023/12/Diagnostic PDIE GIANT Synthese V2 20220907.pdf](https://pdiegrenoblepresquile.fr/wp-content/uploads/2023/12/Diagnostic_PDIE_GIANT_Synthese_V2_20220907.pdf)

Il y a aussi des salariés (y compris de ST) actuellement usagers de transports en communs, qui verraient leur temps de trajet dégradés avec l'arrivée du câble (en particulier les usagers du C6 qui ont fait une pétition pour que cette ligne soit maintenue jusqu'à la Presqu'île – 150 signatures (de mémoire), à vérifier dans le rapport d'EP). »

Quelles suites aux tags hostiles lors de la manifestation Stop Micro du Samedi 06 Avril :

Les tags mettant en cause les salarié-e-s et les managers de ST ont été effacés avec l'aide de la mairie de Grenoble, une plainte a été déposée. Le sujet est pris au sérieux mais pas d'inquiétudes supplémentaires à avoir.